

**SANTÉ** Du nouveau pour les personnes âgées au centre hospitalier

# Une journée pour connaître le patient



Le docteur Régis Gardinier, médecin gériatre du centre hospitalier Annemasse-Bonneville. Le DL/CP

La prise en charge des pathologies liées à l'âge continue de se structurer au centre hospitalier Annemasse-Bonneville. Le service gériatrie dont les activités se déroulent sur les deux sites (Annemasse et Bonneville) a récemment complété son offre de soins par la mise en place d'un centre d'évaluation gériatrique en hôpital de jour (CEG).

Jusqu'alors existaient l'hospitalisation en court séjour, la consultation mémoire, et l'unité mobile de gériatrie. Elles continuent à fonctionner.

« Le centre d'évaluation gériatrique est le nouveau maillon de cette chaîne de soins aux personnes âgées » explique le docteur Régis Gardinier, chef de service.

L'intérêt de cette nouvelle proposition est d'abord de regrouper en une seule journée les consultations de plu-

sieurs spécialistes qui vont évaluer la situation de la personne âgée. Celle-ci sera adressée au service par son médecin traitant ou bien sa famille. Cette journée à l'hôpital permettant de faire un bilan complet de la santé du patient mène à une meilleure prise en charge, à la prévention de situations d'urgences, instaure un dialogue avec la famille ou les aidants souvent désemparés.

## Éviter d'arriver aux urgences

« Beaucoup de personnes âgées arrivent aux urgences, ce n'est pas le lieu approprié pour s'occuper d'elles. L'idée c'est d'éviter la situation aigüe en proposant un dépistage et un projet de prise en charge » explique le docteur Gardinier. Le CEG fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire (lire en repères). Sur le plan médical le bilan est complet : kiné pour la

marche, détection des poly-pathologies, humeur, situation nutritionnelles, dépistage de maladies éventuelles. Des examens que le médecin traitant n'a pas le temps de pratiquer. C'est une aide pour eux, et pour les familles qui doivent parfois gérer des situations délicates.

« Nous avons eu un appel d'un fils unique aidant sa mère de 85 ans. Il s'investissait totalement auprès de sa mère, ne sachant plus quoi faire. Nous avons conclu que lui aussi avait besoin d'aide, nous avons proposé des solutions, le CEG permet aussi aux aidants d'avoir des repères » complète le médecin.

Ce concept existe déjà dans beaucoup d'hôpitaux français, en Haute-Savoie il fonctionne à Annecy et Salanches, et sera facilement transposable sur le nouveau site de Findrol.

Catherine PONCET

## REPÈRES

### GÉRIATRIE, QUOI ET OÙ

■ Le service de court séjour gériatrique (20 lits à Bonneville). Il s'agit de la prise en charge de situations aigües par une équipe spécialisée. La consultation mémoire (à Annemasse avec un neurologue, à Bonneville avec un médecin gériatre). Cette consultation est ouverte aux gens qui sentent que leur mémoire est défaillante, lorsqu'il y a suspicion de troubles.

L'unité mobile de gériatrie (comme son nom l'indique, elle intervient sur les deux sites). Cette unité est composée d'un médecin gériatre et d'infirmières, d'un neuropsychiatre, d'une assistante sociale et d'une secrétaire. L'intervention médicale a lieu dans n'importe quel service où un patient âgé est hospitalisé, à la demande des médecins.

Le centre d'évaluation gériatrique (pilotage à Annemasse, consultations à Bonneville).

### LES ÉQUIPES

■ L'unité mobile de gériatrie et le centre d'évaluation gériatrique fonctionnent avec trois infirmières, deux neuropsychiatres une assistante sociale, un médecin, un kinésithérapeute, une secrétaire. Les soignants utilisent le plateau technique du centre hospitalier avec les autres spécialistes.

### L'ACCÈS AU CEG

■ Les modalités sont les suivantes : prendre rendez-vous au 04 50 97 81 21. Une convocation individualisée est envoyée.

Le patient vient obligatoirement avec un proche pour sa journée d'évaluation, le repas est prévu.

Un courrier est envoyé au médecin ensuite.